

Envoyé en préfecture le 08/04/2019

Reçu en préfecture le 08/04/2019

Affiché le

- 8 AVR. 2019

ID : 056-215601626-20190403-DB20190420-DE



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique
Mercredi 3 avril 2019

PORT DE LOMENER – COMPTE DE GERANCE 2018

Etaient présents :

Ronan LOAS, Serge LECUYER, Antoine GOYER, David DREGOIRE, Hélène BOLEIS, Patricia QUERO-RUEN, Pascaline ALNO, Claudie LE BIHAN, Patrick GOUELLO, Katherine GIANNI, Bernard CLERGEON, Pierre-Yves CAINJO, Jean-Luc MADEC, Martine LIEDOT, Anne-Valérie RODRIGUES, Christelle CAINJO, Dominique SAURAY, Michel ROUALO, Loïc TONNERRE, Dominique DAUGES, Dominique QUINTIN, Isabelle LE RIBLAIR, Irène BELLEC, Sylvain BRITEL, Michel LE MESTRALLAN, Yolande ALLANIC, Jean-Guillaume GOURLAIN.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Armelle GEGOUSSE à Antoine GOYER, Teaki DUPONT à Isabelle LE RIBLAIR, Philippe DONIES à Dominique QUINTIN, Daniel LE LORREC à Sylvain BRITEL, Thierry LE FLOCH à Michel LE MESTRALLAN.

Absente : Nolwenn DELALEE.

Secrétaire de séance : Patrick GOUELLO

Présents : 27

Pouvoirs : 05

Absent : 01

**DIRECTION DES
SERVICES TECHNIQUES**

n°20

PORT DE LOMENER – COMPTE DE GERANCE 2018

Rapporteur : Jean-Luc MADEC

La société Véolia a remis le projet de compte de gérance pour 2018.

Il apparaît que les mouillages occupés à l'année ont entraîné une recette de 45 502,59 € HT soit 54 603,11 € TTC et 6 832,52 € HT soit 8 199,02 € TTC pour les passagers.

Le compte de gérance fait apparaître :

- un crédit en faveur de la ville de 52 335,11 € HT soit 62 802,13 € TTC
- un débit de 56 245,08 € HT soit 67 494,09 € TTC

Soit un solde débiteur de 3 909,97 € HT soit 4 691,96 € TTC.

La commune prend à sa charge le déficit pour la saison 2018 afin de ramener les comptes à l'équilibre.

Par ailleurs la commune a engagé une démarche de mise à jour du plan de renouvellement des équipements et des caractéristiques du marché passé avec la société, qui se traduira par un avenant courant 2019.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la commission « Urbanisme et logement » du jeudi 21 mars 2019 ;

Vu l'avis de la commission « Finances, ressources humaines » du lundi 25 mars 2019 ;

Vu le rapport présenté en séance du Conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le compte de gérance 2018 joint en annexe à la présente délibération

Délibération adoptée à l'UNANIMITE

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.



Ronan LOAS,
Maire

Envoyé en préfecture le 08/04/2019

Reçu en préfecture le 08/04/2019

Affiché le

- 8 AVR. 2019

ID : 056-215601626-20190403-DB20190420-DE

VILLE DE PLOEMEUR

GESTION DU PORT DE PLAISANCE DE LOMENER

COMPTE DE GERANCE 2018

DEFINITIF au 20/12/2018

DESIGNATION	MONTANT HT. (2018)	T.V.A.	MONTANT € T.T.C. (2018)	MONTANT € TTC (2017)
CREDIT DE LA VILLE				
* JOURNAL DES VENTES DU 20/12/2018	45 502,59	9 100,52	54 603,11	55 256,88
* PASSAGERS AU 20/12/2018	6 832,52	1 366,50	8 199,02	7 015,97
TOTAL CREDIT	52 335,11	10 467,02	62 802,13	62 272,85
DEBIT DE LA VILLE				
* REMUNERATION DU GERANT ANNEE 2018	56 245,08	11 249,01	67 494,09	66 658,75
TOTAL DEBIT	56 245,08	11 249,01	67 494,09	66 658,75
SOLDE DEBITEUR	-3 909,97	-781,99	-4 691,96	-4 385,90
MONTANT A REVERSER PAR LA COLLECTIVITE	3 909,97	781,99	4 691,96	4 385,90

NB : impayé : 633 € (usagers 429 €, passagers 204 €)

PORT DE PLAISANCE DE LOMENER A PLOEMEUR

REACTUALISATION

Convention de gestion du Port de Plaisance de Lomener

$$K = K_0 (0,15 + 0,85 \text{ ICHTTS}_1 / \text{ISCHTTS}_0)$$

COMPTE DE GERANCE 2018

valeurs de base au 01/01/2007

Terme fixe :

0,15

ANNEE 2018		Coefficient K =		1,23621
0,85	ICHTTS1	134,5	valeur actualisée**	171,886
	valeur de base :		(120,20*1,43)	1,2779
				Résultat
				1,086210

** indice ICHT-IME au 1er janvier 2018

Rémunération base *coefficient de réactualisation

$$\text{soit } 45\,498 \times 1,23621 = 56\,245,08$$

Le coefficient ICHTTS1 n'est plus publié et est remplacé par le ICHT-IME, coefficient de raccordement = 1,43

Envoyé en préfecture le 08/04/2019

Reçu en préfecture le 08/04/2019

Affiché le

- 8 AVR. 2019

ID : 056-215601626-20190403-DB20190420-DE